



Centre de solidarité
internationale
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Procès-Verbal
Assemblée générale annuelle
Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean (« CSI »)
le jeudi 20 juin 2019, à 19h
au Café l'Accès (409 Rue Collard, Alma)

Présences

Anne-Julie Néron
Marilyne Simard
Stéphanie Dubé-Desrosiers
Martine Boivin
Martine Bourgeois
Mishell Potvin
Pauline Lapointe
Nicolas Côté
Michel Cloutier
Vicky Potvin
Marie-Hélène Forest
Elisabeth Hallée-Lamarche
Catherine
Camille Fortin-Fabbro
Philippe Paquette
Camille-Amélie Koziej-Lévesque

Anne-Lee Simard
Roxanne Tremblay
Karelle Beaudoin
Marouska Denault
Fatima Rima Belacel

Présences sans droit de vote

Sabrina Gauvreau, directrice-générale
CSI
Sabrina Ostré, CSI
Élise Pelletier, CSI
Véronique Fortin, CSI
Annie Tremblay, CSI
Philippe Côté, CSI
Marie-Ève Potvin, Raymond Chabot
Grant Thornton

1. Préparation de l'assemblée

L'assemblée s'ouvre à 19h05 alors que la présidente, Anne-Julie Néron, demande l'attention et souhaite la bienvenue à tout le monde.

Elle demande une proposition pour la désignation d'un(e) secrétaire et d'un(e) président(e) d'assemblée.

Le quorum est constaté et il y a deux (2) procurations.

1.1 Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée

Résolution AGA_2018-2019-01

Il est proposé par Martine Bourgeois, appuyé par Nicolas Côté, de nommer Annie Tremblay comme secrétaire d'assemblée. La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.2 Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée

Résolution AGA_2018-2019-02

Il est proposé par Pauline Lapointe, appuyé par Michel Cloutier, de nommer Anne-Julie Néron comme présidente d'assemblée. La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Anne-Julie Néron procède à la lecture de l'ordre du jour.

Un changement est proposé au point 8 :

Il est proposé de faire l'élection de la présidence d'élection en premier lieu et ensuite de faire le rappel des mandats et procédures. Ainsi les points 8.1 et 8.2 seront inversés.

La présidente d'assemblée demande s'il y a des éléments à ajouter au point 9 « Autres points ». Aucun autre point n'est proposé.

Résolution AGA_2018-2019-03

Il est proposé par Martine Boivin, appuyée par Nicolas Côté, d'adopter l'ordre du jour avec les modifications proposées. La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de l'AGA du 14 juin 2018

Anne-Julie Néron procède à la lecture du procès-verbal de l'AGA 2018 et demande si des modifications sont nécessaires.

Aucune modification n'est proposée.

Résolution AGA_2018-2019-04

Il est proposé par Martine Boivin, appuyé par Mishell Potvin, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 20 juin 2018. La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Finances**4.1 Présentation des états financiers 2018-2019**

Madame Marie-Ève Potvin, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, fait la présentation des états financiers du CSI au 31 mars 2019. L'année financière se termine par un résultat positif de cinq mille quatre cent cinquante-trois dollars (5 453 \$) sur un budget total d'un million cent quatre-vingt-quatorze mille huit cent vingt dollars (1 174 820 \$).

**Extrait Procès-verbal du CA du 6 juin 2019
RÉSOLUTION PV_09_06-06-2019_34**

Il est proposé par Maryline Simard, appuyé par Martine Boivin et résolu unanimement d'adopter les États financiers de l'année 2018-2019, audité par la firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton.

Résolution AGA_2018-2019-05

Il est proposé par Marie-Hélène Forest, appuyé par Vicky Potvin, d'accepter les états financiers de l'année 2018-2019 tels que présentés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton en date du 31 mars 2019. La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.2 Proposition pour la nomination d'une firme comptable

Anne-Julie Néron présente aux membres le processus qui a été fait cette année par le conseil d'administration en lien avec la nomination d'une firme comptable en raison de l'augmentation des tarifs de Raymond Chabot Grant Thornton. Cette augmentation a été expliquée par les coûts réels à la réalisation des états financiers qui sont beaucoup plus élevés maintenant que par le passé. Suite à cette augmentation, le conseil d'administration a pris la décision d'aller en appel d'offres et deux offres ont été reçues.

Anne-Julie Néron fait la lecture de la recommandation du Conseil d'administration du CSI, fait en date du 7 mai 2019, concernant la nomination d'une firme comptable :

Extrait PV du 7 mai 2019 RÉSOLUTION PV_07-05-2019_29

Il est proposé par Maryline Simard, appuyé par Martine Boivin et résolu à l'unanimité d'octroyer le mandat de vérification des états financiers du CSI pour les trois (3) prochaines années à la firme Raymond Chabot Grant Thornton, sous réserve de l'obtention d'une petite réduction.

Mishel Potvin demande des détails sur l'augmentation et sur l'autre offre que le CSI- a reçu. Sabrina Gauvreau précise que les honoraires de Raymond Chabot Grant Thornton étaient de six mille cinq cent quatorze dollars (6 514 \$) pour l'année 2017-2018 et qu'il a été proposé un montant de huit mille cinq cents dollars (8 500 \$) pour 2018-2019 par Raymond Chabot Grant Thornton. Cette dernière firme a fait une offre pour trois (3) ans incluant la tarification de 2018-2019 soit huit mille sept cent cinquante-cinq dollars (8 755 \$) pour l'année 2019-2020 et neuf mille vingt dollars (9 020 \$) pour l'année 2020-2021 alors que la firme Mallette nous a fait une offre à cinq mille sept cent cinquante dollars (5 750 \$) pour l'année 2018-2019, cinq mille neuf cents dollars (5 900 \$) pour l'année 2019-2020 et six mille cinquante dollars (6 050 \$) pour l'année 2020-2021, en mentionnant que ce sera les heures réalisées qui seront facturées. Cependant, compte tenu de la complexité de la comptabilité du CSI, de l'augmentation des budgets et de l'expérience des administrateurs et administratrices dans d'autres organisations à but non lucratif, les membres du conseil d'administration croient fortement qu'il y a un risque d'avoir des heures supplémentaires pour réaliser le mandat autant par les comptables que pour deux (2) employés du CSI. L'offre de la firme Mallette semble ainsi peu réaliste.

Finalement, Sabrina Gauvreau a discuté avec Raymond Chabot Grant Thornton et a obtenu une réduction totale de huit cent quatre-vingts dollars (880 \$) sur trois (3) ans, en conservant l'année 2019-2020 à huit mille cinq cents dollars (8 500 \$) et en augmentant de quatre pour cent (4 %) seulement à partir de 2020-2021.

Résolution AGA_2018-2019-06

Il est proposé par Martine Bourgeois, appuyée par Mishell Potvin, et adoptée à l'unanimité de reconduire le mandat de vérification des finances du CSI pour les années 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 à la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton.

4.3 Politique de gestion des finances et de la comptabilité

Anne-Julie Néron résume la discussion qui avait eu lieu à l'AGA de 2018 concernant le mandat du comité de vérification des finances. Elle explique qu'à la suite de ces discussions, le conseil d'administration a adopté une politique de gestion des finances et de la comptabilité. Celle-ci est disponible pour consultation par les membres.

5. Présentation du Rapport annuel 2018-2019

Véronique Fortin et Sabrina Gauvreau présentent les principales activités ayant eu lieu au cours de l'année et qui sont présentées dans le rapport qui a été remis aux membres à l'accueil.

Mishell Potvin demande si nous avons dû nous retirer de certains pays en raison de l'instabilité politique ou à l'augmentation des risques pour nos stagiaires et employés. Sabrina Gauvreau répond que nous avons cessé l'envoi de stagiaires au Burkina Faso pour des raisons de sécurité et ce depuis déjà trois (3) ans. En revanche, nous poursuivons nos actions de solidarité avec le peuple burkinabé par l'entremise de projets de développement.

Pour finaliser ce point, Sabrina Gauvreau présente les stagiaires du programme de stages internationaux pour les jeunes (« PSIJ ») qui sont présent(e)s à l'AGA et qui partiront dans une semaine en Équateur (trois (3) stagiaires) et au Sénégal (sept (7) stagiaires). Elle invite l'une d'elle, qui est aussi une ancienne participante du programme Québec sans frontières (« QSF »), à venir faire un témoignage. Anne-Lee Simard présente brièvement le projet de stage qu'elle a réalisé en collaboration avec le CSI, la technique de travail social du Cégep de Jonquière et l'organisation Nébéday à Toubacouta au Sénégal.

Fatima Rima Belacel, stagiaire PSIJ, a pris parole pour remercier le travail effectué par l'équipe CSI.

Véronique Fortin prend également la parole pour les raisons pour lequel le CSI a laissé tomber certaines activités de financement comme le tour solidaire. Le CSI choisi des activités ayant de meilleures retombées proportionnellement à l'énergie investit.

Mme Pauline Lapointe demande si le publipostage qui a été effectué récemment a donné des résultats. Véronique Fortin répond par l'affirmative et que les coûts liés au publipostage ont été remboursés par les dons reçus.

TIRAGE des crédits voyage et du prix de présence

Sabrina Gauvreau présente le tirage annuel et rappelle les règles aux membres soit :

- Donateurs individuels (un coupon par tranche de 100\$)
- Donateurs corporatifs (un coupon par tranche de 250\$)

Gagnants :

- 1 000 \$ pour les donateurs individuels : **PAUL POMMERLEAU**
- 2 000\$ pour les donateurs corporatifs : **ZORAH BIOCOSMÉTIQUE**
- Photo pour prix de présence : **STÉPHANIE DUBÉ-DESROSIERS**

6. Présentation du contexte, de l'orientation et des prévisions budgétaire pour l'année 2018-2019

Une brève présentation des activités pour le quarantième (40^e) anniversaire du CSI est présentée aux membres. Sabrina Gauvreau parle des activités à mettre en place pour augmenter le membership. Elle présente également la thématique annuelle en éducation à la citoyenneté mondiale qui sera la même pour l'année au complet et pour tous les organisations membres de l'AQOCI soit la justice climatique. Elle présente les différentes activités d'éducation qui s'en viennent pour l'année (Tam Tam Macadam, la fête du Soccer, tournée des pow-wows et des festivals). Les jeunes autochtones qui reviennent de stage en Équateur à la mi-juillet s'impliqueront dans ces activités. Elle présente finalement le projet du Secrétariat à la jeunesse « Ateliers de cuisines intergénérationnels et solidaires » qui se déroulera dans les cinq (5) MRC du Saguenay-Lac-St-Jean.

Élise Pelletier et Sabrina Ostré viennent présenter aux membres les stages prévus pour l'année 2019-2020.

Élise Pelletier explique le projet QSF avec le partenaire de La Moya, Arte Nativo en Équateur. Il s'agit d'un projet en médiation culturelle qui se déroule sur trois (3) ans. Elle présente ensuite le projet en santé sexuelle et reproductive à Guano avec la Coosemav au Sénégal. Les stagiaires QSF sont présentement sur le terrain et ont débuté les activités. Nous aurons la formation des nouveaux groupes (pour été 2020) dès l'automne prochain.

Sabrina Ostré présente le PSIJ. Il s'agit de jeunes diplômés qui effectuent des stages de six (6) mois dans leur domaine d'études en appuyant des partenaires au Sénégal et en Équateur.

Élise Pelletier parle ensuite du programme de stages internationaux pour les jeunes autochtones. Un groupe de trois (3) jeunes et d'une coordonnatrice terrain est actuellement en Équateur dans la communauté San Martin del Alto. La troisième cohorte partira en août prochain. De plus, elle présente le séjour solidaire prévu en mars 2020 avec l'école secondaire Camille-Lavoie, projet qui se répètera pour une troisième fois.

Élise Pelletier et Sabrina Ostré répondent aux questions des membres sur les stages.

Sabrina Gauvreau présente les projets de développement à venir et parle du séjour exploratoire qui aura lieu à l'automne, à Mashteuiatsh, avec les partenaires locaux et internationaux. Ce sera un bel échange d'expertises sur les thématiques du projet « Approche holistique en santé sexuelle et reproductive ».

Sabrina Gauvreau présente également les grands enjeux qui seront abordés à l'AQOCI pour l'année. Le processus d'auto-évaluation en matière de gestion des risques et de la sécurité prendra fin et une résolution attestant que nous avons réalisé le processus d'auto-évaluation doit être remise à l'AQOCI avant le 31 mars 2020. Un autre enjeu sur

lequel l'AQOCI et ses membres travaillent est la prévention des violences sexuelles en coopération internationale. Le Comité femmes et développement de l'AQOCI a entamé un vaste chantier sur cette thématique et l'objectif est d'accroître les capacités des membres relativement à la prévention et à la prise en charge des personnes ayant subi une forme de violence sexuelle, quelle que soit cette dernière. De plus, Affaires mondiales Canada exigera de la part des organisations partenaires qu'elles soient dotées d'un code de conduite qui prévient et répond à l'exploitation et aux abus sexuels afin de pouvoir soumettre une demande de financement. Ainsi, le CSI compte se doter d'un tel code prochainement.

Finalement, Sabrina Gauvreau présente les prévisions budgétaires pour l'année à venir.

**Extrait Procès-verbal du CA du 6 juin 2019
RÉSOLUTION PV_09_06-06-2019_35**

Il est proposé par Stéphanie Dubé-Desrosiers, appuyé par Thomas Casavant et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2019-2020 qui présentent un excédent sur les charges de 19 197 \$.

7. Ratification des gestes posés par le conseil d'administration

Anne-Julie Néron parle des grandes décisions de l'année, entre autres, la politique de gestion des finances et de la comptabilité et la politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes.

Résolution AGA_2018-2019-07

Il est proposé par Martine Bourgeois, appuyé par Pauline Lapointe, et résolu unanimement de ratifier les actes posés par le conseil d'administration du CSI au cours de l'année financière 2018-2019.

8. Élections au Conseil d'administration

8.1 Nominations d'un.e président.e d'élection et de deux scrutatrices

Résolution AGA_2018-2019-8

Il est proposé par Martine Boivin, appuyée par Pauline Lapointe, de nommer Stéphanie Dubé-Desrosiers comme présidente d'élection ainsi que Sabrina Ostré et Élise Pelletier comme scrutatrices. La proposition est adoptée à l'unanimité.

8.2 Rappel des mandats et procédures

Stéphanie Dubé-Desrosiers rappelle les postes en élection et en quoi consiste l'implication au conseil d'administration.

		Nom de l'administrateur-trice	En élection	Commentaire
Lac	1	Anne-Julie Néron		Commence 2 ^{ième} année d'un troisième

				mandat
Lac	2	Martine Boivin		Commence 2 ^{ième} année d'un premier mandat
Sag	3	Stéphanie Dubé-Desrosiers		Commence 2 ^{ième} année d'un premier mandat
Lac	4	Narcisse Kyédrebéogo - Démission	X	Commence 2 ^{ième} année d'un premier mandat
Sag	5	Mathieu Cook - Démission	X	Commence 2 ^{ième} année d'un premier mandat
Sag	6	Marilyne Simard	X	Fin d'un premier mandat
Sag	7	Idiatou Bah	X	Fin d'un premier mandat
Sag	8	Thomas Casavant	X	Fin d'un premier mandat
	9	Poste Vacant	X	Remplacement d'une 2 ^{ième} année d'un premier mandat.

La présidente d'élection rappelle les règles suivantes :

Tout membre en règle, à l'exception des employés du CSI, peut présenter sa candidature. Toute personne peut se proposer elle-même comme candidate.

Un membre absent peut déposer sa candidature par procuration écrite.

Suite aux mises en nomination, la présidente d'élection appelle les intentions de chacun et chacune en commençant par la dernière personne proposée.

S'il y a plus de personnes que de postes, il y aura élection.

S'il se produit une vacance au cours de l'année, les autres membres du conseil d'administration peuvent nommer un autre administrateur qu'ils choisiront parmi les membres actifs en règle du CSI pour combler cette vacance pour le reste du terme.

8.3 Mises en nomination

La présidente d'élection appelle les mises en nomination :

Martine Boivin propose Vicky Potvin;
Véronique Fortin propose Pauline Lapointe;
Marie-Hélène Forest propose Martine Bourgeois;
Véronique Fortin propose Élisabeth Hallée-Lamarche;
Martine Boivin propose Annie-Claude Laflamme;
Anne-Julie Néron propose Gabrielle Bédard.

La présidente d'élection vérifie les intentions de chacune et celles-ci se présentent :

Gabrielle Bédard accepte, nomination par procuration puisque cette dernière demeure à Ottawa. Anne-Julie Néron fait lecture de son courriel d'intention. C'est une ancienne

stagiaire QSF du CSI et elle est présentement étudiante dans le domaine de la coopération internationale. Mme Bédard reprend le mandat laissé vacant par M. Narcisse Kyédrébéogo.

Annie-Claude Laflamme accepte, nomination par procuration car absente. Martine Boivin fait la lecture de son courriel d'intention. Elle travaille au Cégep de Jonquière (Mastera Formation continue) à la gestion de projets internationaux et collabore avec le CSI pour les stages en Colombie. Mme Laflamme reprend le mandat laissé vacant par M. Mathieu Cook.

Élisabeth Hallée-Lamarche accepte le mandat de deux (2) ans, elle est coordonnatrice de TACT Intelligence-Conseil.

Martine Bourgeois accepte le mandat de deux (2) ans, elle est ancienne directrice du CSI.

Pauline Lapointe accepte, c'est une bénévole dévouée du CSI depuis plusieurs années. Mme Lapointe reprend le mandat vacant.

Vicky Potvin accepte le mandat de deux (2) ans, elle est enseignante à l'éducation des adultes et a fait plusieurs séjours à l'international.

Stéphanie Dubé-Desrosiers félicite le nouveau conseil d'administration et remercie les membres du conseil d'administration sortants.

Le nouveau conseil d'administration se réunira à la suite de l'AGA.

8.4 Élections

Il n'y pas d'élection car il y a eu six (6) candidatures pour six (6) postes disponibles.

9. Autres points

Aucun autre point. _____

10. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, Anne-Julie Néron, remercie l'ensemble des acteurs et actrices gravitant autour du CSI et Nicolas Côté propose la levée de la séance à 21h05.

Annie Tremblay, Secrétaire d'assemblée